



# Défendre l'accès à l'innovation thérapeutique : propositions associatives

---

## Débats avec la salle

### **Professeur Axel KAHN**

A la notion de prix juste, il me semble préférable d'évoquer la notion d'un prix équitable et soutenable.

### **Jean-Claude SALOMON**

Il est indispensable que les associations soient totalement indépendantes. Or certains entretiennent des liens d'intérêt avec diverses institutions. Par ailleurs, l'accès aux bases de données publiques doit être ouvert à la recherche publique. Dans de nombreux cas, celle-ci n'est pas encore admise à exploiter la base du PMSI ainsi que la base SNIIRAM, qui enregistre l'ensemble des prescriptions. La CNIL n'a jamais refusé ces accès.

### **De la salle**

Tout nouveau médicament du cancer, avant son enregistrement, devrait faire l'objet d'une étude clinique randomisée déjà en cours, en fonction du critère de la survie globale. Si les résultats ne sont pas confirmés, ce médicament doit être retiré du marché.

### **Jean Paul VERNANT**

En termes de recherche et développement, l'industrie pharmaceutique concentre ses efforts sur les produits dont la rentabilité est optimale, sans tenir compte des besoins de santé de la population. Durant les vingt-cinq dernières années du 20<sup>e</sup> siècle, 11 médicaments parmi les 1 500 produits mis sur le marché concernaient les maladies tropicales, et trois seulement portaient sur les maladies tropicales humaines.

### **Professeur Axel KAHN**

L'industrie pharmaceutique cherche forcément à maximiser son profit. J'ai occupé des fonctions importantes au sein de la direction scientifique d'un grand laboratoire, qui menait des recherches dans le domaine des maladies tropicales. Celles-ci ont été interrompues, car le coût d'accès résultant des brevets sur les gènes augmentait considérablement ceux de la recherche. En outre, la dépendance de ce laboratoire vis-à-vis de l'actionnariat privé avait apparaître sa non-appétence pour des produits de faible rentabilité.

### **De la salle**

Il faut éviter de défaire le pouvoir politique de ses responsabilités aux dépens de l'industrie pharmaceutique. La fixation des orientations des priorités de santé publique relève d'objectifs politiques. L'industrie pharmaceutique est une formidable machine à produire de l'innovation thérapeutique. Elle a notamment produit des médicaments permettant de lutter contre le virus Ebola et la tuberculose multirésistante ainsi qu'un vaccin contre la dengue. Elle effectue des recherches sur le virus Zika.

### **Olivier MEGUET**

Certains industriels jouent le jeu des droits à la puissance associée à la propriété intellectuelle et s'investissent dans l'innovation. D'autres firmes préfèrent renforcer leur situation



de monopole et de rente, notamment par la reversion de médicaments existants et l'édiction de recommandations peu adaptées.

Dans le cas du SOVALDI, la firme GILEAD a fixé plusieurs hypothèses tarifaires, comprises entre 50 000 à 120 000 dollars la cure. Or les coûts de la recherche et développement se limitaient à 500 millions de dollars.

La commission d'enquête du Sénat des Etats-Unis a constaté que la fixation du prix final des médicaments tient uniquement compte de la capacité maximale des Etats ou des assureurs. Le LEEM ne saurait avoir le monopole de la connaissance économique du médicament. Le citoyen doit reprendre le pouvoir sur l'analyse de l'optimisation du projet.